MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP 29-8-88036671

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS
ABONNEMENT ANNUEL : 70 F

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

10 Novembre 1982 N° de série continue 33 Bulletin n° 33

ARBRES FRUITIERS

PECHER

La chute des feuilles finie, aucune application fongicide n'est nécessaire : la lutte contre le dépérissement bactérien du pêcher est terminée et la protection contre la cloque ne commencera qu'en janvier-février.

Tout traitement cuprique en décembre est donc inutile (sauf conditions climatiques entraînant un départ prématuré en végétation).

DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER

TAILLEZ :

- A proximité de la floraison, les arbres jeunes et les variétés sensibles
- Avec des outils désinfectés entre chaque arbre.

POIRIER

Psylle - Les observations réalisées ces derniers jours (Vallée du Rhône et région d'AUBENAS - LUSSAS) montrent que dans la très grande majorité des vergers, ce ravageur ne pose pas de problèmes particuliers : le niveau d'infestation est bas.

Dans les rares vergers où des infestations sensibles ont été observées en fin de végétation, un traitement est conseillé maintenant sur les adultes hivernant.

Produits utilisables :

deltaméthrine 1,75 g/hl (DECIS)
fenvalérate 10 g/hl (SUMICIDIN 10)
cyperméthrine 6 g/hl (CYMBUSH, KAFIL, RIPCORD)
perméthrine 8,75 g/hl (AMBUSH, PERTHRINE)

P 979